



**Talend Ask-A-Talend Expert
Supplemental Terms and Conditions
(Conditions Spécifiques Additionnelles pour le service Talend Ask-A-Talend Expert)**

Les présentes conditions relatives au service Ask-A-Talend Expert s'appliquent conformément au Contrat. Tous les mots commençant par une majuscule et non définis dans le présent document auront la signification qui leur est donnée dans le Contrat.

1. Service.

Le service Ask-A-Expert comprend l'accès à un conseiller Talend qui pourra aider à répondre aux questions et requêtes relatives à l'architecture, aux bonnes pratiques, à l'installation et à la conception des tâches (ou « job designs »). L'assistance sera fournie dans le cadre d'une session en ligne axée selon demande spécifique du Client. Les conseillers Talend s'efforceront de répondre au mieux aux questions pendant la session en se basant sur leur connaissance du domaine technique concerné. Les sessions seront limitées à une durée de deux (2) heures chacune et devront être programmées au moins cinq (5) jours ouvrés à l'avance. Le Client bénéficiera du nombre maximal de sessions « Ask-A-Talend Expert » par trimestre concerné tel que mentionné dans un Bon de Commande valable. Toute session « Ask-A-Talend Expert » non utilisée expirera à la fin du trimestre et ne sera pas reportée sur les trimestres suivants de la Période d'Abonnement. Toute session « Ask-a-Talend Expert » additionnelle fera l'objet d'un accord séparé par écrit.